



Du Nord au Sud : recompositions des liens entre familles et élevages

Sophie Madelrieux¹, Hélène Rapey², Christian Corniaux³,
Marie-Odile Nozières⁴, Jean-Philippe Choisis⁵,
Maëlle Gedouin⁶, Jean-Paul Dubeuf⁷, Sylvie Cournut⁸

Introduction

Transformations des élevages d'herbivores dans les territoires et des familles qui en vivent

La population agricole dans le monde représente environ 40 % de la population totale, dont plus de la moitié pratiquant l'élevage, et les terres dédiées à l'agriculture (environ 40 % des terres émergées) sont pour plus des deux tiers des prairies et des parcours non labourés ni cultivés, valorisés par l'élevage d'herbivores (sources FAOstat). Ce qui fait de l'élevage une des activités les plus répandues sur la planète, et une composante majeure de la vie sociale, de l'économie et de la gestion des écosystèmes. Les préoccupations relatives à l'alimentation d'une population mondiale en croissance vont renforcer la demande en produits animaux pour des raisons de lutte contre la malnutrition et aussi, vraisemblablement, en rapport avec l'accroissement du niveau de vie (Agrimonde, 2009). Aujourd'hui, les échanges se multiplient dans un marché globalisé (par exemple 10,7 milliards de litres de lait frais sont exportés au niveau mondial en 2010 contre 3,4 en 1990 d'après FAOstat). Avec cette globalisation, la concurrence s'accroît, avec des controverses relatives aux impacts de l'élevage sur l'environnement (FAO, 2006), et la population mondiale

1. IRSTEA, DTM, 38402 Saint-Martin d'Hères, France, sophie.madelrieux@irstea.fr

2. IRSTEA, UMR 1273 Métafort, 63172 Aubière, France, helene.rapey@irstea.fr

3. CIRAD, UMR Selmets/PPZS, Dakar, Sénégal, christian.corniaux@cirad.fr

4. INRA, UMR Selmets, 34060 Montpellier cedex 5, France, nozieres@supagro.inra.fr

5. INRA, UMR 1201 Dynafor, 31326 Castanet-Tolosan, France,

jean-philippe.choisis@toulouse.inra.fr

6. AgroParisTech, UP Systèmes Agraires et Développement Rural, 75005 Paris, France ; CIRAD, UMR Selmets, 34060 Montpellier cedex 5, France, maelle.gedouin@agroparistech.fr

7. INRA, UR 045, Sad-LRDE, 20250 Corte, France, dubeuf@corse.inra.fr

8. VetAgro Sup, UMR 1273 Métafort, 63000 Clermont-Ferrand, France,

sylvie.cournut@vetagro-sup.fr

tend à se concentrer en zone urbaine. Une dissociation forte s'opère entre les lieux de production et de consommation, voire entre les lieux de production et les ressources naturelles des territoires, ressources qui sont quant à elles limitées (Buclet, 2011).

Cela interroge le devenir des activités d'élevage dans les territoires et des populations qui vivent de cette activité. En effet, ce processus de globalisation qui s'accompagne d'une intensification et d'un élargissement des échanges commerciaux, technologiques, culturels et capitalistiques entre pays et continents transforme, du Nord au Sud, les systèmes d'élevage : agrandissement, spécialisation, intensification, délocalisation, recours à des capitaux extérieurs et à du salariat non familial (Hervieu et Purseigle, 2013), mais il s'accompagne également, en réaction, de stratégies de relocalisation à l'échelle de territoires (Mormont, 2009). L'élevage familial reste dominant sur le plan démographique et en termes d'utilisation de l'espace, mais il est interrogé dans la diversité de ses formes d'exercice, et de son inscription dans les territoires, par le renforcement ou l'émergence d'agricultures qui s'en éloignent, comme l'agriculture de firme (Purseigle, 2012). Comment se recomposent les formes d'exercice de l'élevage dans des territoires traditionnellement dédiés à une production familiale ? Et en quoi ces recompositions questionnent-elles la pérennité de l'élevage familial dans les territoires ?

L'élevage familial : quelle caractérisation ?

Cycliquement, le devenir des exploitations familiales est questionné, et le concept d'exploitation familiale est déconstruit et reconstruit (Mundler et Rémy, 2012 ; Olivier-Salvagnac et Legagneux, 2012). Il est de nouveau interrogé dans ce contexte de globalisation. La diversité et la complexité des nouvelles formes d'agriculture décrites notamment par Hervieu et Purseigle (2013), depuis le modèle familial jusqu'à celui de la firme, amènent à s'interroger sur le sens à donner aujourd'hui au qualificatif « familial » quand on parle d'exploitation agricole (Nguyen et Purseigle, 2012). À l'instar de ces auteurs, nous examinons ce qualificatif, en vue de clarifier les implicites sous-tendus dans cette notion, en nous focalisant plus spécifiquement sur le cas de l'élevage d'herbivores.

Des auteurs différencient le caractère plus ou moins familial de l'exploitation agricole sur la base de la propriété des terres et de l'entreprise, de l'organisation de la gestion et du travail, de la consommation du ménage et de la reproduction de la force de travail (Gasson et Errington, 1993). L'exploitation agricole familiale, est alors considérée comme une entité « basée sur la réunion entre les mêmes mains de la terre, du capital et de la force de travail » (Cochet, 2008). Dans de nombreuses régions de France, les exploitants ne possèdent pas la totalité des terres qu'ils exploitent, mais ils en ont l'usage. D'autres travaux montrent l'imbrication ou la distanciation entre famille et exploitation en examinant la place centrale de l'exploitation dans les revenus des ménages (Evans et Ilbery, 1993) et la coïncidence entre lieu de vie et de production (Barthez, 1982). Ainsi sont examinées la coïncidence entre l'activité agricole et la famille et par extension l'interdépendance entre les deux domaines (Gray, 1998).

Une approche des recompositions des liens entre familles et élevages dans les territoires

Étant donnés les enjeux énoncés, nous avons cherché à comprendre et caractériser les recompositions des liens entre familles et élevages, dans des territoires d'élevage herbivore du Nord et du Sud. Dans un premier temps, nous précisons comment a évolué l'élevage dans ces différents terrains. Puis, nous examinons les recompositions du caractère « familial » des élevages, *via* une lecture qualitative et transversale de recompositions structurelles des liens entre famille et élevage dans les différents terrains. Cette lecture transversale s'appuie sur une grille d'analyse formalisée à partir de la littérature, et confrontée aux dynamiques de l'élevage sur les terrains étudiés. Elle permet également de montrer comment la diversité de ces recompositions s'exprime dans les terrains et quels sont les traits communs et spécifiques entre ces terrains. Elle est complétée par une lecture de données statistiques (quand elles étaient disponibles sur les terrains) pour essayer de quantifier ces recompositions. Enfin, nous montrons en quoi ces recompositions questionnent la pérennité des élevages herbivores dans ces territoires.

Méthodologie

Élaboration d'une grille de lecture des recompositions des liens familles-élevages

Dans le cadre du projet de recherche ANR-Systerra « Mouve : les interactions élevage et territoire dans la mise en mouvement de l'intensification écologique », nous analysons les dynamiques de l'élevage herbivore dans différentes régions du monde, en France mais aussi en Afrique (Maroc et Sénégal) et en Amérique du Sud (Uruguay et Brésil). L'analyse transversale des dynamiques de l'élevage (Cournut et *al.*, 2012) sur nos terrains, nous a amenés à distinguer deux traits importants des reconfigurations des liens entre familles et élevages, retenus comme grille de lecture :

- la place de la famille dans l'élevage appréhendée à travers le triptyque capital/terre/travail, c'est-à-dire (i) la diversité des origines des capitaux, (ii) la diversité de la propriété et usages des terres, (iii) la diversité des formes de collectif de travail ;
- la place de l'élevage dans la famille appréhendée à travers les sources de revenus (la combinaison des activités agricoles et non agricoles des ménages) et la correspondance entre lieux de vie et exploitation.

Notions de famille et présentation des terrains

Nous avons retenu des terrains permettant de couvrir une diversité de types de familles et d'expression de liens entre familles et élevages. Le contexte de l'élevage de chaque terrain (systèmes de production, destination des produits de l'élevage, collectifs de travail, autres activités des familles) est présenté dans l'encadré.

Encadré. Présentation synthétique de l'élevage dans les terrains

Arganeraie (Maroc)

Le système agraire de l'Arganeraie est basé, dans une très large mesure, sur une économie familiale de petites ou de très petites exploitations. Il s'appuie sur trois principaux pôles d'activité, l'exploitation de l'arganier pour l'huile (et le bois), l'élevage ovin, bovin, mais surtout caprin pour la production et la commercialisation de chevreaux et la culture de l'orge pour l'autoconsommation ou l'alimentation du bétail. Les activités familiales concernent aussi la cueillette des fruits et l'élaboration de l'huile d'argan.

Pour plus d'informations, voir Bejbouji (2011) ; Dubeuf *et al.* (2013).

Nord Ferlo (Sénégal)

À l'instar des zones sahéliennes, le Nord Ferlo est marqué par une forte présence de l'élevage pastoral extensif et transhumant. Les troupeaux bovins, ovins et caprins sont à dominante allaitante, la viande étant destinée à l'approvisionnement des villes, surtout Dakar. Le lait est autoconsommé et parfois vendu sur différents circuits de collecte locaux. Ces troupeaux sont la propriété de pasteurs peuls qui vivent dans des campements souvent sommaires et dispersés. Les animaux sont conduits par des bergers sur des parcours naturels. Le long du fleuve Sénégal, la riziculture et le maraîchage sont dominants même si l'élevage de bovins et d'ovins reste largement pratiqué. Il est de type agro-pastoral avec une valorisation des sous-produits agricoles notamment pour un élevage laitier en voie de sédentarisation. Des laiteries, récemment implantées et souvent de taille modeste, se fournissent auprès des deux types d'élevage.

Pour plus d'informations, voir Cesaro *et al.* (2011).

Plaine d'Ansina et Monts de Tacuarembó (Uruguay)

L'élevage est destiné à l'exportation (laine et viande de mouton et viande bovine exportée congelée ou sur pied), sur la base de l'utilisation de prairies naturelles, sur des propriétés allant de 400 à 5 000 ha. En fonction de la productivité fourragère des sols, on rencontre des élevages bovins naisseurs associés à un élevage ovin pour la laine et aujourd'hui pour la viande ; des élevages naisseurs-engraisseurs ou engraisseurs de bovins. Les collectifs de travail peuvent être une famille à plein temps sur l'exploitation, une famille avec des salariés, un administrateur gérant une équipe de salariés mandaté par une famille ou par une entreprise privée. Dans ces deux derniers cas, l'élevage ne constitue en général qu'une partie de l'activité de la famille, les autres membres exerçant une autre activité en parallèle, souvent en ville. D'autres activités de production utilisant d'importantes surfaces de terres sont apparues sur ce territoire depuis deux décennies (production de cellulose *via* des plantations de pins et eucalyptus, production de soja) ou ont pris de l'essor (riziculture), amenant à une restructuration de l'élevage de ce territoire.

Pour plus d'informations, voir Gedouin *et al.* (2012 ; 2014).

Coteaux de Gascogne (France)

L'agriculture des coteaux est caractérisée par le maintien d'une polyculture-élevage alliant majoritairement bovins allaitants et grandes cultures, avec la présence éventuelle d'un atelier de monogastriques (porcs, volailles). On y rencontre aussi des exploitations spécialisées en bovins laitiers et d'autres en grandes cultures.

La zone est classée en zone défavorisée simple. Si une agriculture plus intensive peut être conduite dans les fonds de vallée, drainés et irrigués, les zones de crêtes peu mécanisables sont plutôt orientées vers les productions fourragères destinées aux bovins. La moitié des exploitations enquêtées ne sont plus gérées que par un seul exploitant et une exploitation sur cinq est une association de type GAEC⁹ ou EARL¹⁰. Les coopératives sont bien implantées en ce qui concerne les bovins viande et les grandes cultures. Le lait est vendu à des laiteries du secteur privé.

Pour plus d'informations, voir Choisis *et al.* (2010) ; Ryschawy *et al.* (2013).

Cévennes gardoises (France)

L'élevage dans les Cévennes gardoises est caractérisé par quatre types de systèmes : ovins ; ovins et oignons ; caprins laitiers ; caprins fromagers. D'autres productions sont présentes sur le territoire : oignons seuls, pommes, maraîchage. L'élevage est basé sur l'utilisation de ressources pastorales locales et de prés de fond de vallées. Le système de garde est généralisé, ainsi que celui de l'estive pour les systèmes ovins. En ovin, la production d'agneaux légers maigres est majoritaire et une diversification des productions s'observe depuis peu (Aïd, vente directe, en agneaux lourds). La famille demeure pluriactive (les conjoints travaillent à l'extérieur) et l'exploitation souvent diversifiée autour de deux ou trois productions (ovins et oignons, ovins et pommes, ovins et petits fruits...). Les éleveurs caprins fabriquant des fromages vendent localement, pour la plupart ; et les laitiers livrent à la coopérative locale. En caprins, les deux membres du couple travaillent traditionnellement sur l'exploitation.

Pour plus d'informations, voir Aubron (2011).

Livradois-Forez (France)

L'élevage bovin prédomine (bovin lait, bovin viande, bovin mixte) mais on trouve également des systèmes ovins viande et quelques caprins. Des ateliers hors sol (volailles ou porcs) sont parfois présents en complément. L'élevage est basé sur l'herbe (prairies permanentes), mais les systèmes fourragers varient selon la possibilité de cultiver (maïs, céréales, prairies temporaires), l'engagement dans des filières certifiées (cahiers des charges de production tout foin, AOP¹¹ Fourme d'Ambert ou Bleu d'Auvergne, label AB¹²...), la présence d'estives privées ou collectives. Les exploitations sont surtout de type « individuel », dans une moindre mesure « sociétaire ». Dans la plupart des ménages, un des membres a une activité extérieure dans des secteurs variés (forêt, services, industrie, artisanat...). Le caractère laitier des années 1980 s'est érodé suite à de multiples cessations et des conversions ou diversifications en viande. L'essentiel des volumes produits dans la zone est transformé hors du territoire par des coopératives d'envergure nationale. La part transformée localement l'est par des structures économiques plus restreintes (laiteries, ateliers d'abattage et de transformation associés à des exploitations) mais porteuses d'emplois.

Pour plus d'informations, voir PNR Livradois-Forez (2008).

9. Groupement agricole d'exploitation en commun.

10. Exploitation agricole à responsabilité limitée.

11. Appellation d'origine protégée.

12. Agriculture biologique.

Plateau du Vercors (France)

Ce territoire présente un élevage bovin laitier dominant. On y trouve également des élevages bovins allaitants, ovins allaitants, caprins fromagers, équins ou mixtes. L'élevage est basé sur l'herbe (prairies permanentes et temporaires) et la culture de céréales se redéveloppe notamment dans les systèmes s'étant orientés vers l'AB. La plupart des productions sont sous signe de qualité (AOP Bleu du Vercors-Sassenage, Marque Parc pour la viande bovine, label AB...). La valorisation du lait s'effectue soit en direct soit *via* la coopérative locale. Les ménages n'ont pas une activité exclusivement agricole mais combinent diverses activités (pluriactivité des chefs d'exploitation, notamment associés aux stations de ski, ou à l'échelle du ménage avec les conjointes qui travaillent de plus en plus à l'extérieur). Les exploitations de type sociétaire se développent, dans un cadre familial mais aussi non familial alors que le recours au salariat reste anecdotique.

Pour plus d'informations, voir Madelrieux *et al.*, (2014).

Dans les quatre terrains de moyenne montagne française (coteaux de Gascogne, Cévennes gardoises, Livradois-Foréz, plateau du Vercors), la famille correspond au(x) ménages(s) d'une même lignée, cohabitant et travaillant, au moins pour partie, dans l'élevage. Mundler et Rémy (2012) identifient trois figures de liens entre famille et exploitation : « l'exploitation paysanne » (coïncidence de la famille et du métier, famille toute active agricole) ; « l'exploitation familiale » (dissociation familiale, de la famille vers le couple, modèle à deux unités de travail) ; « l'exploitation post-familiale » (dissociation conjugale, du couple vers l'individu où les liens entre exploitation et famille sont distendus, du fait notamment du travail à l'extérieur des conjointes). L'apparition de ces figures est historiquement située, mais elles coexistent et sont présentes à des degrés divers dans les quatre terrains français.

En Uruguay, à Tacuarembó, la famille correspond de même au(x) ménages(s) d'une même lignée, cohabitant et travaillant, au moins pour partie, dans l'élevage. Toutefois, les collectifs de travail correspondant à une famille seule sont de plus en plus rares, laissant place à des collectifs de salariés, gérés par un administrateur ou par un membre de la famille, qui ne vit pas forcément sur place.

Pour les deux terrains situés en Afrique, la famille renvoie à un groupe élargi : dans le Ferlo, l'organisation de référence pour l'élevage est la concession, unité de résidence et de solidarité, elle correspond à un segment de lignage qui rassemble sous la tutelle d'un père ou d'un aîné, plusieurs familles nucléaires (Corniaux, 2005). Quant à l'Arganeraie, dans le territoire berbère Haha de Smimou (Essaouira), la population est structurée par un système d'organisation interfamiliale complexe régi par le droit coutumier, qui cohabite avec le droit coranique et le droit national issu du protectorat (Bejbouji, 2011). Les familles sont généralement intergénérationnelles et s'inscrivent dans des lignées. L'évolution actuelle et l'émigration font éclater ces solidarités familiales (El Aich *et al.*, 2005).

Dynamiques d'élevage dans les terrains étudiés

Même si toutes les dynamiques d'élevage identifiées sont significativement présentes dans les terrains, nous avons cherché à en préciser l'importance. Pour les terrains en France, nous nous sommes appuyés sur les recensements généraux de l'agriculture (RA) de 1988, 2000 et 2010¹³. Les données portent sur l'ensemble des exploitations agricoles et pas uniquement celles d'élevage herbivore. Même si la part de l'élevage herbivore est en baisse dans le paysage agricole français, passant de 62 % des exploitations en 1988 à 52 % en 2010 (Tab. 1), il reste majoritaire (respectivement 86, 84, 60 et 44 % des exploitations du plateau du Vercors, du Livradois-Forez, des coteaux de Gascogne et des Cévennes gardoises, en 2010). En Uruguay, les données quantitatives sont également issues de recensements agricoles (2000 et 2011). Quant au Ferlo et à l'Arganeraie, du fait de l'absence de données statistiques nationales, les évolutions sont « évaluées » qualitativement ou à partir de données provenant de structures de collecte des produits agricoles comme des laiteries ou des groupements de producteurs, pouvant également remonter à 2000.

Étant donnée l'hétérogénéité des sources d'information, le traitement n'a pas pu être équivalent pour l'ensemble des terrains. L'évaluation quantitative n'a donc de sens et de validité en termes de comparaison inter-terrains que pour la France, et intra-terrain dans tous les cas.

Résultats : recompositions des liens entre familles et élevages

Du nord au sud, on observe une importante diversité de recompositions des liens entre familles et élevages, avec des liens qui se distendent, et des traits communs qui émergent de l'analyse transversale.

13. Nous avons obtenu l'autorisation d'accès aux données individuelles anonymisées, accordée par le comité national du secret statistique, permettant de disposer de variables non accessibles en ligne comme le faire valoir direct ou l'association entre le siège de l'exploitation et le corps de ferme, qui nous a semblé être l'information la plus proche de l'idée de dissociation entre lieux de vie et d'exploitation (les interprétations seront donc à nuancer car le siège de l'exploitation n'est pas forcément la maison d'habitation). Nous avons également construit des variables permettant de quantifier certaines dynamiques, comme les associations non familiales (associant des exploitants dont au moins un n'est pas relié aux autres par un lien de parenté).

Tab. 1. *Place des exploitations d'élevage herbivore dans le paysage agricole et évolution de leurs dimensions.*

% EA ayant des UGBh UGBh/EA en ayant	1988	2000	2010
France métropolitaine	62 % 28	58 % 41	52 % 57
Cévennes gardoises	57 % 12	58 % 17	44 % 22
Livradois-Forez	93 % 18	89 % 29	84 % 41
Plateau Vercors	91 % 21	81 % 32	86 % 39
Coteaux de Gascogne	85 % 22	77 % 31	60 % 43
Uruguay	nc	66 % des exploitations ont pour principale source de revenus l'élevage herbivore* Pays : 212 bovins /EA, 448 ovins/EA	66 % des exploitations ont pour principale source de revenus l'élevage herbivore* 244 ov/EA, le reste est nc
Tacuarembó	nc	nc 285 bov/EA, 526 ov/EA	nc
Arganeraie		nc	nc 12 UGB/EA dans le groupement < 5 UGB/EA en moyenne
Ferlo	nc	100 % 19 UBT/EA	100 % 23 UBT/EA

UGBh : Unité gros bétail herbivore / NB. : le mode de calcul des UGB a changé entre 1988 et 2000.
UBT = Unité bétail tropical = 1 vache de 250 kg = 5 ovins ou caprins sahéliens.

Les données non accessibles sont notées nc pour non communiquées.

* Ces chiffres ne prennent pas en compte les exploitations « non commerciales », qui dans leur majorité comprennent de l'élevage herbivore, et ont connu la plus forte érosion entre 2000 et 2011, ni les exploitations dont la principale source de revenus est constituée par les grandes cultures, et qui comprennent néanmoins un élevage herbivore, dans lesquelles l'érosion de l'élevage a également été notable, mais n'est pas visible à ce niveau de statistiques.

Des liens entre familles et élevages qui se distendent

Arganeraie et Ferlo : remise en cause des systèmes de droits coutumiers

Dans le Ferlo et l'Arganeraie, les liens entre familles et élevages étaient traditionnellement régis par un système de droits coutumiers. L'élevage pastoral était la forme dominante, caractérisé par l'usage de terres de parcours (« communs »), une main-d'œuvre exclusivement familiale, et pour le Ferlo une propriété partagée des troupeaux et de leurs produits au sein de la concession. Le fonctionnement de cette organisation collective d'accès à la terre par des ayants droit (la terre est propriété de l'État, et est gérée par les Eaux et Forêts dans l'Arganeraie, et les (sous-)préfectures au Ferlo) est remis en cause par la privatisation de droits d'usage.

Dans l'Arganeraie, l'élevage comme la production d'huile ou l'agriculture sont des activités traditionnellement vivrières avec peu d'intrants extérieurs. Ces différentes activités cohabitaient traditionnellement à l'intérieur des exploitations et du cercle familial. L'huile était vendue et consommée localement, les chevreaux vendus *via* des circuits traditionnels dans les souks. Le développement de la commercialisation de l'huile avec l'arrivée d'opérateurs de l'industrie cosmétique européenne, puis sa reconnaissance en IGP¹⁴, ont modifié en profondeur les activités des familles à plusieurs niveaux : tendance à la spécialisation et à la dissociation des activités de production d'huile et d'élevage, développement du salariat pour les femmes dans les coopératives, mise en place de groupement d'éleveurs professionnels plus spécialisés, simplification des usages de l'écosystème. Le recours à des salariés par les plus gros éleveurs est cité comme une nécessité de plus en plus fréquente, même si elle est freinée par la difficulté à trouver des bergers compétents et par la charge salariale. Ce besoin est accentué par le fait qu'un certain nombre d'ayants droit de l'Arganeraie qui possèdent arbres et troupeaux ont d'autres activités qu'exclusivement agricoles (pêche, artisanat...) ou occupent des postes de fonctionnaires.

Au Ferlo, l'élevage agro-pastoral s'est développé suite aux sécheresses des années 1970 et 1980. Les agriculteurs des zones irriguées, alors en pleine expansion, ont racheté en partie les troupeaux des pasteurs. Cet élevage s'appuie sur un foncier agricole et irrigué privatisé, une diversification des activités, une main-d'œuvre familiale mais aussi un recours au salariat. Pour l'élevage pastoral, le développement du commerce du lait crée de nouvelles tensions au sein des familles sur les questions de propriété des animaux et du produit de la vente du lait. Pour résoudre ces conflits, certains jeunes hommes mariés quittent la concession pour créer leur propre campement. Nombreux sont, aujourd'hui, les membres du cercle familial à pratiquer une activité salariée saisonnière chez les agriculteurs ou les agro-industries de la zone irriguée. L'élevage demeure une activité dominante à l'échelle de la famille mais elle n'est plus exclusive. À ces deux formes familiales d'élevage (pastoral et agro-pastoral) s'est récemment ajouté un élevage laitier intensif. Quelques fermes laitières se développent aujourd'hui suite à la mise en place d'une laiterie. Elles ont été créées

14. Indication géographique protégée.

par des investisseurs agricoles soucieux de mettre en valeur un foncier privatisé irrigué. Dans ce cas, la famille se réduit à la cellule nucléaire où le plus souvent seul le père travaille sur l'exploitation. Le reste de la famille ne vit pas nécessairement sur l'exploitation. Le salariat est la règle. Les animaux ne se déplacent pas sur les parcours naturels. Des terres irriguées sont allouées aux cultures fourragères, le reste étant dédié au riz ou aux cultures maraîchères.

Tacuarembó : crise des marchés, arrivée de capitaux non familiaux et de firmes

Les monts au sud-ouest de Tacuarembó, terres sableuses de faible qualité agronomique, étaient dans les années 1970-1980 une zone d'élevage bovin naisseur et ovin pour la laine. Deux types d'élevages s'y rencontraient : des systèmes familiaux basés sur l'activité lainière et des systèmes familiaux ou de petits systèmes patronaux (la famille avec un à deux salariés) avec élevage mixte ovin laine et bovin naisseur. La crise du marché de la laine au début des années 1990, conjuguée à la fin des soutiens des prix agricoles dans le pays, entraîna des dettes importantes pour nombre d'entre eux. Suite à la mise en place de subventions pour des plantations forestières sur ces terres à cette même période, ces éleveurs ovins familiaux vendirent leurs terres à des sociétés sylvoles pour solder leurs dettes. Les éleveurs restants, dont l'activité bovine avait une plus grande importance économique, résistèrent mieux à cette crise, et négocièrent la mise à disposition de franges de pâturage auprès des sociétés sylvoles, permettant leur agrandissement, l'embauche de salariés permanents et la mise en place d'élevages naisseur-engraisseur. La baisse de la densité de population dans la zone, les difficultés de scolarisation, poussèrent les familles à aller vivre en ville (souvent, la femme et les enfants) alors que le chef de famille et les salariés continuèrent à travailler sur place.

Au sud-est de Tacuarembó se trouve une plaine, qui était quant à elle dédiée à l'élevage naisseur-engraisseur dans des exploitations patronales ou capitalistes à salariés apparues dès le XVIII^e siècle. Dans les années 2000, sont arrivés des investisseurs proposant de louer les terres, offrant une rente annuelle supérieure au revenu agricole produit dans ces systèmes. Certains des éleveurs patronaux (800 à 2 000 ha), exerçant déjà une autre activité en ville, louèrent la totalité de leurs terres, particulièrement lors du passage à la génération suivante. Dans les systèmes capitalistes à salariés (2 000 à 8 000 ha), en moyenne 15 à 20 % des surfaces de chaque exploitation furent peu à peu louées à des sociétés ou des producteurs pour la riziculture ou les grandes cultures. À partir de 2007, des sociétés anonymes acquièrent également des propriétés au sein de ces zones de bonne qualité agronomique, pour la production de protéines végétales, et l'engraissement sur les terres non mises en culture, valorisant également ainsi les cultures fourragères produites en rotation. Des salariés sont embauchés à plein temps pour l'année. Dans ces zones, les élevages restants sont donc en général des systèmes capitalistes à salariés, ou patronaux de taille plus importante (plus de 2 000 ha). Les familles ne vivent que très rarement sur place. La population présente à plein temps sur les terres est constituée des travailleurs (le patron, ou l'administrateur, et les salariés) et des familles des salariés, quand

ils n'ont pas d'enfants ou que ceux-ci sont encore jeunes et peuvent être scolarisés localement.

Moyennes montagnes françaises : évolutions socio-économiques et transformations des familles

Dans les terrains de moyenne montagne française, l'archétype des années 1960 peut être représenté par une famille souche (trois générations vivant sous le même toit), avec une diversité d'activités agricoles (cultures et élevages) et hors exploitation (activités saisonnières ou annuelles liées à la forêt, l'industrie, et l'artisanat dans le Livradois-Foréz, les Cévennes gardoises, et aussi au tourisme dans le Vercors). Les dynamiques de ces cinquante dernières années sont marquées par une spécialisation des exploitations vers l'élevage allaitant ou laitier, une plus grande mobilité des jeunes hors agriculture et une séparation de l'habitat des différentes générations de la famille. Si le déclin des activités forestières, industrielles et artisanales, a favorisé la baisse de la double activité des chefs d'exploitation, d'autres formes de pluriactivité sont apparues à l'échelle cette fois des ménages, avec le travail extérieur des conjoints, ou sont liées au tourisme et la société de loisir : accueil à la ferme, ferme auberge...

On peut noter un retour à une diversification des productions agricoles au sein des exploitations (lait et viande dans le Livradois et le Vercors ; ovin et oignon dans les Cévennes lié à l'installation des fils en oignon doux) ou le développement d'activités de transformation et commercialisation (fabrication fromagère, découpe de viande, vente directe, magasin de producteurs...) au sein d'exploitations ne pouvant ou ne voulant pas s'agrandir, et/ou du fait de la proximité de grandes villes et marchés potentiels. Cette dynamique concerne particulièrement les collectifs de travail intégrant un nouveau membre.

Pour faire face au surcroît de travail dans des exploitations agrandies avec une main-d'œuvre familiale réduite, des formes sociétaires se développent dans un cadre familial ou non familial (voisin, ami, salarié...), notamment pour les exploitations laitières qui requièrent une main-d'œuvre importante. Ces tensions au niveau du travail peuvent aussi conduire à changer d'orientation et de système (passage du lait à la viande, ou du pâturage au zéro pâturage), et à l'extrême se traduisent par l'abandon de l'activité d'élevage, notamment lors du départ à la retraite des parents (on assiste à une forte progression de systèmes spécialisés en grandes cultures dans les coteaux et en oignons doux dans les Cévennes, qui associaient auparavant de l'élevage).

Les reprises familiales d'exploitations sont moins nombreuses, se font plus tardivement, et parfois après une période d'emploi et de vie hors de l'exploitation et de la région. Quand les enfants s'installent en agriculture, il y a plus souvent séparation des lieux de vie entre parents et enfants que par le passé, et ils peuvent ne plus habiter sur l'exploitation. L'intervention de la main-d'œuvre familiale bénévole est encore présente mais largement en diminution (études des enfants à l'extérieur, habitation des parents éloignée). Par contre, le recours au salariat partagé et

au service de remplacement se développe. Le salariat agricole permanent est quant à lui encore peu présent dans ces terrains. Des installations hors cadre familial ont lieu mais restent fragilisées par la transmission du foncier, toujours précaire, et les prix du bâti élevés.

Recomposition des liens familles-élevages et pérennité des élevages dans les territoires

L'analyse transversale qui suit s'appuie sur la grille de lecture élaborée. Pour chaque dimension permettant de rendre compte de la place de la famille dans les élevages et de la place des élevages dans les familles, nous présentons les recompositions en jeu dans les terrains et les façons dont elles questionnent la pérennité de l'élevage dans les territoires.

Recompositions des places de la « famille » dans les élevages

L'origine des capitaux (Tab. 2)

Les systèmes agraires étudiés en France et en Afrique restent largement fondés sur une économie familiale. Mais on voit se développer : (i) des formes familiales associant plusieurs ménages de la même famille (comme des GAEC familiaux en France), forme déjà présente au Ferlo qui est même la base de l'élevage dans les concessions ou en Uruguay avec les sociétés familiales gérant sous forme patronale ou *via* un administrateur une exploitation avec des salariés ; et aussi (ii) des formes plurifamiliales associant des familles de lignées différentes comme les associations non familiales en France. Dans les terrains français étudiés, cette évolution est plus lente que dans l'ensemble de la France puisqu'en 2010, les entreprises individuelles représentent plus de 80 % des exploitations contre 69 % en 2010 à l'échelle de la France. Les GAEC se développent particulièrement dans le Livradois-Forez et le plateau du Vercors (respectivement 10 et 15 % en 2010), dont des associations non familiales (31 % des formes non individuelles sur le plateau du Vercors en 2010), sans doute en lien avec l'orientation laitière de ces territoires, et le développement du travail extérieur des conjoints.

Les formes où une famille détient les capitaux régressent également en Uruguay et ne représentent plus que la moitié des élevages dans la zone étudiée, au profit de sociétés familiales ou de firmes/investisseurs. À Tacuarembó, les sociétés anonymes sont passées de 1 % en 2000 à 17 % en 2011. Ces nouvelles formes d'exploitation apparaissent également au Ferlo sous la forme des fermes laitières spécialisées. Ces systèmes demandent de lourds investissements que seuls quelques investisseurs, issus généralement du milieu urbain, sont susceptibles de supporter. Pour autant, au Ferlo, comme d'ailleurs dans l'Arganeraie, les élevages restent à 99 % gérés par des familles.

Tab. 2. Évolution du nombre d'exploitations et du type de structures.

Nb total d'EA % EA individuelle - % GAEC - % autre (% associations non familiales parmi l'ensemble des formes non individuelles)			
	1988	2000	2010
France métropolitaine	1 016 755 93 % - 4 % - 3 % (nc)	663 807 81 % - 6 % - 13 % (4 %)	489 977 69 % - 8 % - 23 % (5 %)
Cévennes gardoises	778 97 % - 1 % - 2 % (nc)	471 95 % - 3 % - 2 % (16 %)	458 90 % - 4 % - 6 % (13 %)
Livradois-Foréz	4 941 96 % - 3 % - 1 % (nc)	2 948 90 % - 6 % - 4 % (5 %)	2 224 84 % - 10 % - 6 % (8 %)
Plateau Vercors	331 96 % - 3 % - 1 % (nc)	249 92 % - 5 % - 3 % (42 %)	175 81 % - 15 % - 4 % (31 %)
Coteaux de Gascogne	390 96 % - 2 % - 2 % (nc)	277 91 % - 2 % - 7 % (ss)	225 86 % - 4 % - 10 % (ss)
Uruguay	nc	57 115 EA	44 890 EA
Tacuarembó		3 300 EA Sociétés anonymes = 1 %	Dptt : 2 600 EA 17 %
Arganeraie	Nombre d'EA en faible baisse, 22 740 familles identifiées dans le projet de mise en valeur du chevreau de l'Arganeraie pour la région de Smimou Élevage familial = 99 %		
Ferlo	nc	Estimation : 3 800 EA Élevage familial = 99 %	Estimation : 4 000 EA 99 %

NB. : % associations non familiales = la part des associations non familiales parmi les GAEC et autre type de sociétés.

En termes de pérennité, nous pouvons questionner la reproduction des élevages dans les territoires quand elle commence à échapper aux familles implantées dans ces territoires. À partir du moment où les capitaux quittent la famille et que ce sont des investisseurs qui cherchent le meilleur profit pour leurs terres, les voies de l'abandon de l'élevage ou de sa délocalisation peuvent être choisies. Lorsque les capitaux proviennent de différents associés (apparentés ou non), les questions d'entente, de prise de décisions, de mise en place de stratégies peuvent également générer des tensions et mettre en péril le maintien de l'élevage voire de l'exploitation (ce qui est développé par ailleurs dans Terrier *et al.*, 2012). Un autre problème est celui de la transmission de structures de dimensions importantes dans la mesure où le coût élevé du capital à céder peut limiter le nombre de repreneurs potentiels.

La propriété et l'usage des terres (Tab. 3)

Dans les terrains étudiés, la propriété des terres peut être familiale (comme en Uruguay ou dans le système traditionnel des coteaux, système social « à maison » qui était représenté par une famille souche propriétaire d'une exploitation de 20-30 ha), ou non familiale détenue par des non exploitants, par des investisseurs ou encore par l'État. Au Ferlo et dans l'Arganeraie, ce sont les États qui sont seuls propriétaires des terres pastorales, alors que pour les cas français, propriétés privées et domaniales, coexistent. Avec l'agrandissement des structures, une famille propriétaire de toutes ses terres devient rare et différents modes de faire-valoir coexistent (fermage, convention pluriannuelle de pâturage, location verbale/accord tacite, droit coutumier...). Même dans les systèmes « à maison », l'agrandissement se poursuit de façon marquée, certes avec achat de terre par la famille exploitante, mais, de manière plus récente, par le développement du fermage. En effet, le faire-valoir direct, cas où les agriculteurs exploitent eux-mêmes les terres qu'ils ont en propriété diminue de plus de dix points dans les coteaux (passant de 66 à 54 %), et dans les Cévennes (de 47 à 36 %). Il se maintient dans le Livradois-Forez et sur le plateau du Vercors autour de 35-40 %, signifiant que le fermage, qui consiste à louer des terres, était déjà prédominant¹⁵.

Dans tous les terrains, l'utilisation et l'accès au foncier se précarisent, en lien avec des formes de concurrence et de pression foncière. Sur les terrains français étudiés, la surface agricole utile (SAU) totale dans chaque région étudiée n'a cessé de se réduire. Entre 1988 et 2010, on note un recul de 13 % de la SAU sur les coteaux, 10 % sur le Livradois-Forez, 7 % sur le plateau du Vercors (- 6 % pour la France entière). On assiste à une dissociation croissante entre propriété et usage des terres.

En Uruguay, le boom de l'agrobusiness, tant les plantations forestières que l'agriculture d'exportation, fait exploser le prix du foncier rural (multiplié par 10 en 10 ans), créant une situation inédite. Avec ces nouvelles possibilités de valorisation des terres, des exploitants peuvent choisir de louer une partie ou la totalité de leurs terres. D'autres ont racheté des terres à des prix plus abordables dans des zones d'élevage peu propices à la culture. L'élevage a tendance à perdre de sa valeur identitaire, au

15. Données statistiques non disponibles pour les terrains d'Uruguay, du Maroc et du Sénégal.

profit d'une approche plus spéculative de la gestion des terres, plus proche de celle d'un investissement financier. Néanmoins, les prix élevés de la viande et la stabilité économique dans le temps de cette activité, le poids symbolique fort de l'élevage dans la région, le maintien des familles dans les réseaux commerciaux de la viande, expliquent une résistance de cette activité, malgré ses transformations.

Tab. 3. Évolution des surfaces et de leur mode de faire-valoir.

SAU (ha) SAUmoy/EA (ha) % FVD/SAU	1988	2000	2010
France	28 595 799	27 856 313	26 963 252
métropolitaine	28 (nc)	42 36 %	55 38 %
Cévennes gardoises	20 193 26 (nc)	22 342 47 47 %	9 987 22 36 %
Livradois-Forez	108 072 22 (nc)	98 990 34 39 %	96 786 44 37 %
Plateau Vercors	8 983 27 (nc)	8 781 35 35 %	8 389 48 36 %
Coteaux de Gascogne	12 360 32 (nc)	11 415 41 66 %	10 739 48 54 %
Uruguay	nc	16 333 286 70 %	16 227 361 nc
Tacuarembó	nc	1 483 444 75 %	1 467 555 nc
Arganeraie	La SAU totale n'a pas de sens (c'est le territoire de chaque douar) SAU moyenne déclarée par enquête < 5 ha Propriété publique ; usage privé et collectif		
Ferlo	SAU : pas de sens au Ferlo Terres = Propriété publique de l'État		

SAU : Surface Agricole Utile FVD : faire-valoir direct = FVD de l'exploitant individuel ou du groupement + terres prises en location auprès des associés.

NB. : pour les Cévennes, il y a un changement du mode de recensement des parcours collectifs qui ne permet pas de se servir des données pour ce terrain, pour suivre des évolutions.

On retrouve également le poids de la pression foncière dans les terrains français, mais en lien avec l'urbanisation (économie résidentielle, voire touristique, qui provoque une forte augmentation de la valeur des biens immobiliers et du foncier).

Au Ferlo, la sécurisation du foncier devient problématique face à l'extension d'une agriculture privative sur les terres pastorales étatiques. Et dans l'Arganeraie marocaine, le droit coutumier qui réglait traditionnellement l'accès à la terre, est mis à mal par les pressions exercées par la filière huile et les Eaux et Forêts. Une partie de l'Arganeraie est ainsi privatisée avec clôture de la forêt et interdiction du pâturage. Certaines terres sortent même de l'activité agricole dans le cadre de projets immobiliers, industriels ou de maraîchage irrigué. Et des droits d'accès aux pâturages, normalement collectifs et gérés dans le douar¹⁶ sont quelquefois accaparés par de gros propriétaires de troupeaux du Sud.

Si la diminution du nombre d'exploitations agricoles entraîne en France une libération du foncier, nous avons vu que les agrandissements des exploitations s'opèrent la plupart du temps *via* des locations à des propriétaires, qui deviennent ainsi de plus en plus nombreux dans le capital en terres des exploitations. Il est quelquefois difficile de faire établir des baux, et les propriétaires peuvent démultiplier les exigences sur l'utilisation et l'entretien des surfaces. L'accès au foncier pour les nouveaux installés est également difficile. Le rôle des politiques publiques dans la priorité qu'elles accordent ou non aux intérêts agricoles doit aussi être souligné. Les éleveurs qui n'ont alors pas assez de terres peuvent jouer sur la mobilité de leurs troupeaux ou les confier à d'autres, tout ou une partie de l'année. En France, des formes d'organisation de type « groupement foncier agricole » ou d'actions publiques, comme en Cévennes avec l'opération concertée d'aménagement et de gestion des espaces ruraux du Pays vigonais, se mettent en place pour faciliter et sécuriser l'accès au foncier.

Les formes de collectif de travail

La place de la famille dans l'élevage évolue aussi à travers les reconfigurations des collectifs de travail. Une tendance commune est la diminution de la main-d'œuvre familiale impliquée dans les élevages. En Uruguay, au Maroc ou au Sénégal, on observe au cours des trois dernières décennies un certain exode rural, en particulier des jeunes allant chercher en ville de meilleures conditions économiques et de vie de famille. En France, le renouvellement des générations n'est plus aussi évident et le travail extérieur des conjointes se généralise (voir Terrier *et al.*, 2012). Mais dans le même temps, les élevages s'agrandissent, se spécialisent ou se diversifient et le manque de main-d'œuvre n'est pas complètement compensé par la mécanisation. Une autre tendance commune est alors le recours au salariat, parfois simplement saisonnier. Des formes traditionnelles existaient comme l'utilisation de bergers dans les systèmes pastoraux du Ferlo ou des Cévennes, d'administrateurs gérant une équipe d'ouvriers agricoles en Uruguay, avec au recensement de 2000 pour Tacuarembó comme pour le pays : 2,8 salariés/exploitation en moyenne. Le salariat permanent représentant 40 % de la population active agricole. Mais on assiste

16. Structure administrative des villages.

au développement du salariat venant en quelque sorte compenser la défection de la main-d'œuvre familiale. Le recours au salariat est en progression dans le Ferlo et l'Arganeraie, même s'il est difficile de quantifier cette évolution. En France, la part de la main-d'œuvre salariée a progressé passant de 16 % en 1988 à 29 % en 2010 (RA 1988-2000-2010, données individuelles, traitements Irstea, UR DTM, Grenoble). Par contre, sur les terrains français étudiés, les formes sociétaires sont privilégiées par rapport au salariat permanent individuel, dans ces exploitations aux dimensions moindre que la moyenne nationale et à la plus forte présence de l'élevage herbivore. Et de nouvelles modalités d'organisation collective ou de délégation du travail y émergent : groupement d'employeurs, ateliers collectifs de découpe, magasins de producteurs, groupements pastoraux, entreprises de travaux agricoles...

L'évolution des collectifs questionne la pérennité des élevages dans les territoires, du fait de la diminution de la main-d'œuvre « bénévole ». Elle peut conduire à un recentrage des activités au détriment de l'élevage comme dans le cas des Cévennes gardoises où le développement de l'oignon doux, associé aux ovins, peut conduire à l'abandon de l'élevage ovin lors du départ à la retraite du père qui s'occupait du troupeau. La question du travail est souvent abordée, renvoyant à des problèmes de charge et d'organisation. Ces problèmes peuvent conduire à des changements de système (passage du lait à la viande dans les coteaux, le Livradois-Foréz et le Vercors ; abandon de l'élevage ou du pâturage dans les coteaux et le Livradois-Foréz), à des simplifications des systèmes et des itinéraires techniques (dans tous les terrains), touchant la conduite des troupeaux ou amenant à une moindre valorisation de la diversité des ressources locales (abandon des parcelles les plus éloignées et les plus pentues). Ces évolutions ont des conséquences sur l'entretien du territoire, le paysage, la biodiversité. Ces difficultés rencontrées au niveau du travail des éleveurs, mises en regard des résultats économiques, sont à relier au problème de l'attractivité du métier et du manque de repreneurs, évoqué dans tous les terrains.

Recompositions des places de l'élevage dans les « familles »

Place de l'élevage dans les revenus de la famille

Sur l'ensemble des terrains, on observe des modifications de la centralité économique de l'élevage dans les cas où une famille est encore associée à l'élevage.

La première tendance est la diversification des activités d'élevage elles-mêmes, comme au Ferlo où suite à des sécheresses s'est développé l'élevage de petits ruminants. La non-spécialisation en élevage peut concerner d'autres activités agricoles (ex : oignons ou arboriculture dans les Cévennes ; augmentation de la part de l'huile d'argan au Maroc...) ou para-agricoles (transformation à la ferme et vente directe, activité liée au tourisme à la ferme). Ces changements redéfinissent la place de l'élevage pour les différents membres de la famille. Dans le Livradois-Foréz, des conjointes d'exploitants ont pu trouver une place dans l'élevage en développant une activité de diversification propre, obtenant ainsi une reconnaissance de leur travail, ce qui n'était pas forcément le cas lorsqu'elles aidaient leurs conjoints sur l'élevage. Dans le Vercors, la mise en place d'ateliers de transformations fromagères est plutôt

liée à des associations en GAEC avec des fromagers, les conjointes ayant des emplois extérieurs. Sur les terrains français, les définitions de ce qui constitue la diversification ont changé entre 1988, 2000 et 2010 et ne permettent pas de suivre les évolutions de ce que nous avons appelé activités para-agricoles, mais nous pouvons situer les terrains les uns par rapport aux autres. Ainsi en 2010, les activités para-agricoles en France concernent en moyenne 18 % des exploitations (RA 1988-2000-2010, données individuelles, traitements Irstea, UR DTM, Grenoble). Elles sont bien plus développées dans les Cévennes (61 %) ou sur le plateau du Vercors (34 %) en lien avec le développement touristique de ces régions et la recherche de valorisation par la fabrication à la ferme et la vente directe. Elles sont en revanche moins présentes dans les deux autres terrains (Livradois-Forez : 12 % ; coteaux : 9 %). Par rapport à la moyenne française, ces activités se maintiennent (cas des Cévennes), voire se développent (cas du plateau du Vercors), alors qu'elles diminuent largement dans les coteaux et surtout dans le Livradois-Forez (certainement en lien avec la baisse des activités liées au bois). Au Ferlo et dans l'Arganeraie, la quasi-totalité des familles ont des activités para-agricoles en plus de l'élevage¹⁷.

Enfin, la diversification peut concerner celle des sources de revenus des ménages. Cela s'inscrit dans des dynamiques de pluriactivité anciennes en France et plus récentes pour les pays du Sud, avec le développement d'emplois dans les filières agricoles. Au Ferlo, les femmes, mais aussi des jeunes, voire les chefs de familles, offrent leur force de travail aux agro-industries (par exemple la compagnie Sucrière du Sénégal) ou aux riziculteurs au moment des gros travaux agricoles. Dans l'Arganeraie, les femmes occupent de plus en plus des emplois de concassage dans les coopératives d'huile d'argan. Sur les terrains français, la part des ménages bénéficiant d'un revenu extérieur (hors retraite) se maintient (dans le Livradois-Forez et les coteaux autour de 40-45 %, de 55 % sur le plateau du Vercors et passe de 36 à 42 %, dans les Cévennes ; RA 1988-2000-2010, données individuelles, traitements Irstea, UR DTM, Grenoble). Sur l'ensemble de nos terrains, il y a aujourd'hui une majorité de ménages agricoles bénéficiant de revenus extérieurs à l'exploitation. Notons que dans les cas du Vercors, du Ferlo et de l'Arganeraie, quasiment aucune famille ne vit exclusivement d'un revenu tiré de l'élevage, voire de l'exploitation.

Une deuxième tendance concerne le mouvement inverse, les familles se recentrant sur l'activité d'élevage. Ceci peut être lié aux évolutions des autres secteurs d'activité comme dans le Livradois-Forez, où la restructuration de la filière bois et le recul des activités artisanales et industrielles ont conduit à une baisse importante de la double activité « traditionnelle » des ménages. Dans les Cévennes, la création d'une coopérative laitière a été concomitante d'une spécialisation vers l'élevage caprin laitier d'une partie des exploitations diversifiées. Dans l'Arganeraie, des groupements d'éleveurs spécialisés se sont constitués récemment sous l'impulsion et avec l'incitation des pouvoirs publics pour organiser le développement et « professionnaliser » l'élevage caprin. Ces dynamiques ne sont pas observables dans les données statistiques qui ne donnent que le solde entre entrées et sorties de chaque modalité.

17. Données statistiques non disponibles pour les terrains d'Uruguay, du Maroc et du Sénégal.

Les formes d'exercice de l'activité d'élevage intégrées dans une combinaison d'activités permettent la sécurisation des revenus de la famille et peuvent également permettre à l'élevage de se maintenir, soutenu par les autres activités économiques (passer une crise, réaliser des investissements car l'entretien de la famille est assuré par ailleurs...). En revanche, cette diversité d'activités peut fragiliser le système et l'élevage à la fois si certaines des activités deviennent plus rentables et veulent être développées au détriment de l'élevage, ou pour des raisons de disponibilité de main-d'œuvre, générant des tensions entre activités. C'est le cas par exemple dans l'Arganeraie, où la production d'huile d'argan s'inscrit sur un marché mondial, alors que l'élevage caprin s'inscrit plutôt sur un marché local (et en dehors des élevages spécialisés, « professionnels » qui visent un marché national plus large). Le développement de la filière huile se fait aux dépens des usages locaux de l'huile, de l'élevage de chevreaux, et de l'écosystème arganier (ce clivage a été particulièrement souligné au cours du congrès international de l'arganier en décembre 2013).

Dissociation des lieux de vie et d'exploitation

La distanciation des familles par rapport aux exploitations s'opère également par une dissociation des lieux de vie et de travail qui peut se traduire par leur éloignement géographique, voire par l'existence de lieux de travail distants (éclatement géographique des exploitations de plus en plus grandes, mobilité accrue des pasteurs pendant la saison de transhumance, éloignement du lieu d'élevage et de travail pour les activités hors exploitation). C'est le cas notamment quand les familles vont vivre en ville pour l'éducation des enfants, pour bénéficier de la vie sociale et culturelle, et des services de santé. À l'extrême, on a un éclatement des centres de décision quand la famille vit en ville et délègue le travail à des salariés sur place, ou quand chaque famille associée gère une entité géographique distincte au sein d'une même exploitation.

Ce phénomène concerne surtout les terrains français et uruguayen. En effet, dans le département de Tacuarembó, d'après le recensement agricole de 2000, environ 40 % des exploitants ne vivent pas sur leur exploitation que ce soit à l'échelle du pays ou du département étudié. Sur les terrains français, on observe une dissociation entre siège d'exploitation et corps de ferme qui s'accroît à l'échelle des terrains comme à l'échelle nationale (passant en moyenne d'environ 10 % en 1988 à 25 % en 2010 ; RA 1988-2000-2010, données individuelles, traitements Irstea, UR DTM, Grenoble). Cette dissociation s'opère plus ou moins vite selon les terrains.

Cela peut poser problème dans la gestion quotidienne de l'élevage, en compliquant la réalisation. En effet, quand les exploitants ne vivent plus avec les animaux, la précision des décisions techniques peut en être affectée. Cela peut aussi faciliter son abandon lors du renouvellement des générations ou à un moment de rupture conjugale. D'autres cas peuvent générer des tensions, comme ceux des associations non familiales quand un des ménages vit sur place et pas l(es) autre(s), où les sphères domestiques et professionnelles sont confondues dans un cas et pas dans les autres (voir également Terrier *et al.*, 2012).

Discussion et perspectives

Les différentes dimensions du terme « familial » associé à élevage

La décomposition, *via* la grille de lecture proposée ici, des liens entre familles et élevages, permet de préciser les différentes dimensions que recouvre « familial » dans l'expression « élevage familial », et de préciser les lieux de distanciation voire d'effacement de la famille, qu'il s'agisse de l'origine des capitaux, de la propriété et de l'usages des terres, de la participation au travail sur l'élevage, du degré de centralité de l'activité d'élevage dans les revenus des familles, ou de la distanciation physique entre lieux de vie de la famille et d'élevage. Au croisement des différentes dimensions, une variété de formes de liens entre familles et élevages et de distanciation se font jour, contrariant la représentation dichotomique exploitation familiale *vs* agriculture de firme.

Nous avons pu mettre en évidence le maintien de formes encore très familiales d'élevage (*i.e.* sur toutes les dimensions). D'autres formes traduisent une « désagricolisation » des familles (Johnsen, 2004), c'est-à-dire des familles pour lesquelles l'exploitation n'est plus la seule source de revenu, ne pouvant ou ne voulant plus vivre que de l'élevage. Le caractère familial peut persister, pour tout ou partie, aux niveaux des capitaux, de la propriété des terres et du travail. À l'inverse, des familles peuvent rester très agricoles et l'élevage se « défamilialise », c'est-à-dire qu'il perd son caractère familial. C'est notamment le cas, au niveau du travail, quand des exploitations se sont trop agrandies en regard de la main-d'œuvre familiale disponible, et ont recours à du salariat ou à des formes d'associations non familiales. Cette « défamilialisation » (Gonzales et Benito, 2001) peut aussi se traduire par une dissociation entre propriété et usage des terres conduisant au développement d'exploitations d'élevage pour partie « rentières », c'est-à-dire mettant en location une partie de leurs terres, ou « sans terres ». D'autres formes de recompositions mettent en jeu à la fois une « désagricolisation » des familles et une « défamilialisation » de l'élevage. Des évolutions des élevages se produisent vers des formes encore familiales en termes d'origine des capitaux et de propriété des terres (ou moins en partie), mais qui ne le sont plus tant au niveau du travail (travail extérieur des conjoints, recours à du salariat...), où la famille se distancie de l'élevage du fait de ces autres sources de revenu et du fait qu'elle ne vit plus forcément sur l'exploitation. Cela peut traduire à la fois une certaine « modernisation » de l'élevage (l'élevage : un investissement comme un autre), mais aussi un certain déclin (les terres au meilleur investissement) et la perte d'une culture identitaire associée. Certaines formes relèvent plutôt d'une « patrimonialisation » de l'élevage comme dans le cas des doubles actifs du Livradois-Foréz qui conservent les terres familiales et les entretiennent grâce à un petit élevage. Enfin, nous observons des évolutions vers des formes complètement « non familiales » (sur toutes les dimensions), rencontrées dans notre étude uniquement sur le terrain uruguayen.

Dans certains cas, nous avons pu noter, à la suite de Giddens (1991), Barthez (1999) ou Johnsen (2004), « *a disembedding* » ou un détachement entre famille et exploitation. Cette mise à distance de la famille semble montrer, malgré la diversité et les spécificités de l'élevage, des convergences de plus en plus fortes avec les autres secteurs d'activités, hors agriculture (Gonzales et Benito, 2001). En ce sens, les éléments favorisant l'évolution des élevages et leur pérennité dans les territoires ne relèvent plus uniquement de l'exploitation ou des événements familiaux, mais également des activités non agricoles des familles agricoles.

Différentes voies d'inscription et de pérennisation des élevages dans les territoires

Van Dam *et al.* (2011) exposent deux façons de considérer les évolutions dans l'agriculture : focaliser sur les traumatismes provoqués ou sur les capacités d'adaptation. Nous avons privilégié la deuxième. Elle a permis de mieux saisir la diversité des « chemins pour durer » empruntés par les éleveurs au sein de chaque territoire et entre territoires, et a montré comment cette diversité s'organisait au niveau des liens et distanciation entre familles et élevages. Les grandes tendances concernant les liens familles-exploitations évoquées dans la littérature (Evans et Ilbery, 1993 ; Johnsen, 2004 ; Evans, 2009 ; Darnhofer *et al.*, 2010), renvoyant à l'abandon de l'activité, aux différentes formes de diversification des activités et sources de revenus (agricoles comme non agricoles), le recours au salariat, sont présentes dans nos terrains. Elles nous renseignent sur la façon dont les familles redéployent les principaux facteurs de production : le capital, la terre et le travail. Les singularités, et ce qui ressort moins de la littérature, sont : les aspects de mobilité des troupeaux comme des hommes ; l'orientation vers des formes d'exploitation plus collectives (formes sociétaires, outils collectifs...) ; l'intégration plus ou moins poussée à l'agrobusiness en Uruguay ou *via* des contrats avec des industriels de l'amont ou de l'aval en France. Mais ces auteurs en évoquent d'autres concernant les dimensions des structures et les pratiques. Nguyen et Purseigle (2012) montrent notamment que les stratégies d'adaptation des exploitations renvoient aussi aux logiques d'intégration aux filières d'amont et d'aval et d'intégration au territoire. Il nous reste en effet à voir comment les reconfigurations décrites, ici, s'inscrivent dans celles des liens aux marchés et aux ressources. Les processus de « défamilialisation » des élevages et de « désagricolisation » des familles s'accompagnent-ils également d'une distanciation des élevages aux marchés locaux avec une standardisation des productions et des circuits longs de commercialisation, d'un éloignement des ressources avec une intensification et une artificialisation des milieux, ainsi que de l'agrandissement et de la spécialisation des exploitations ? C'est une des perspectives données à ce travail, par le traitement croisé des reconfigurations des liens familles-élevages avec les autres dimensions des dynamiques des élevages traitées dans le projet MOUVE et sur nos terrains. Nous souhaiterions également préciser le poids des différentes dynamiques selon que les exploitations ont des herbivores ou n'en ont pas.

En parallèle d'une lecture sur les transformations/adaptations, il serait intéressant et complémentaire de proposer la lecture des dommages causés quant à la pérennité des élevages (Van Dam *et al.*, 2001). En effet, il ressort (sauf au Ferlo) que le développement des exploitations n'a pu se faire que par la disparition d'un certain nombre d'autres exploitations. En France, l'agrandissement des exploitations a été permis par la disparition de plus de la moitié des exploitations ces vingt dernières années, leur nombre passant de 1 million en 1988 à 490 000 en 2010, et il avait déjà été divisé par deux entre 1955 et 1979 du fait des cessations par manque de viabilité ou absence de successeur. Les conditions de production de l'agriculture ont alors fortement évolué, les surfaces doublant entre 1988 et 2010 (passant de 28 ha en moyenne à 55 ha à l'échelle de la France, et sur nos terrains de 22 à 44 ha dans le Livradois-Forez, de 27 à 48 ha sur le plateau du Vercors, et de 32 à 48 ha sur les coteaux), et les tailles de cheptel pour les élevages d'herbivores augmentant également (passant de 28 UGBh¹⁸ par exploitation, à 57 pour la France, avec une moindre augmentation sur nos terrains, où on a en 2010 : 22 UGBh dans les Cévennes, 39 UGBh sur le plateau du Vercors, 41 UGBh dans le Livradois-Forez, et 43 UGBh sur les coteaux). En Uruguay, ce sont les faillites qui ont été nombreuses à la fin des années 1980, quand se sont conjugués sécheresse, crise de la laine, effondrement du soutien des prix agricoles et dollarisation de la dette. Et ces dix dernières années avec la hausse du prix du foncier, nombre d'exploitants se sont retirés (40 % de la surface du pays a été vendue pendant cette période). L'achat de terre par des investisseurs urbains ou étrangers n'est pas sans conséquences sur les territoires (perte de savoir agroécologique, liens sociaux, entraide et marchés locaux...). Quant aux salariés agricoles embauchés dans les exploitations capitalistes ou patronales, ils peuvent de moins en moins pratiquer un élevage de subsistance et de capitalisation sur des petites parcelles ou des bords de routes, ou *via* la mise en pension des animaux. Aussi dans l'Arganeraie, un grand nombre de familles conservent de très petites structures et l'ensemble des activités (élevage, huile, culture d'orge ou de légumes) n'assure pas à ces familles des revenus suffisants pour dépasser le seuil de pauvreté. Elles sont les plus concernées par la recherche d'emplois endehors de l'agriculture, et l'émigration dans les grandes villes ou en Europe.

Ces recompositions interrogent la pérennité des élevages herbivores dans les territoires, leurs formes d'exercice et d'inscription dans ces territoires. Elles conduisent, en effet, parfois à l'abandon total ou partiel de l'élevage, ou à sa délocalisation dans des territoires plus rentables ou moins concurrentiels. Elles peuvent entraîner des difficultés de transmission, de sécurisation du foncier et d'accès aux terres, et poser des problèmes de concurrence entre activités agricoles mais aussi avec des activités non agricoles sur les usages de l'espace, un regard de plus en plus présent notamment des propriétaires sur la façon dont les éleveurs exercent leur activité (par exemple sur l'usage des surfaces et leur entretien, comme mentionné par Torre *et al.*, 2006). Elles s'accompagnent parfois de problèmes de travail et d'attractivité du métier, de disponibilité de main-d'œuvre, de tensions au sein des collectifs notamment dans les collectifs non apparentés, de simplification des conduites techniques.

18. UGBh : Unité gros bétail herbivore.

Les impacts au niveau des territoires peuvent être environnementaux (déprise agricole, diminution de la biodiversité, fermeture de l'espace...), mais aussi concerner la démographie et la vie économique et sociale de ces territoires, voire leur identité et leur culture. Sur les terrains, on note des recompositions différenciées des liens entre familles et élevages, certaines plus présentes que d'autres dans certains terrains et il serait éclairant, au-delà des quelques éléments de compréhension esquissés ici, de préciser les rôles des différents contextes politiques, socio-économiques et culturels, sur ces recompositions, ainsi que leurs impacts dans les territoires.

Remerciements

Le travail a bénéficié du soutien du projet MOUVE ANR-10-STRA-005-01 et d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence ANR-10-EQPX-17 (Centre d'accès sécurisé aux données – CASD).

Nous remercions toutes les équipes des différents terrains ayant participé à la collecte et au traitement des matériaux, ainsi que Dominique Borg et Laurent Dobremez de l'UR DTM de l'Irstea de Grenoble pour le traitement des données statistiques.

Bibliographie

- Agrimonde, 2009. *Agricultures et alimentation du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable*, Rapport de synthèse, INRA, CIRAD, Paris.
- Aubron, C., 2011. *Dynamique agraire dans les vallées cévenoles : résistances spécialisées face à la déprise*, Document de travail, Supagro, Montpellier.
- Barthez, A., 1982. *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica.
- Barthez, A., 1999. Installation « hors du cadre familial » et relation d'adoption, *Économie Rurale*, 253, 15-20.
- Bejbouji, B., 2011. Appropriation progressive de l'arganeraie : exploration de l'histoire depuis la genèse des droits jusqu'à leur refonte, in *colloque de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF)*, Schoelcher, Martinique, July 6-8.
- Buclet, N., 2011. *Écologie industrielle et territoriale. Stratégies locales pour un développement durable*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Cesaro, J.-D., Magrin, G., Ninot, O., 2011. *Atlas de l'élevage au Sénégal*, ATP ICARE, CIRAD et Université Paris I., <http://hildegard.univ-paris1.fr/elevage-senegal/>
- Choisis, J.-P., Sourdril, A., Deconchat, M., Balent, G., Gibon, A., 2010. Comprendre la dynamique régionale des exploitations de polyculture élevage

- pour accompagner le développement rural dans les coteaux de Gascogne, *Cahiers Agricultures*, 19, 2, 97-103.
- Cochet, H., 2008. Vers une nouvelle relation entre la terre, le capital et le travail, *Études foncières*, 134, 24-29.
- Corniaux, C., 2005. *Gestion technique et gestion sociale de la production laitière : les champs du possible pour une commercialisation durable du lait. Cas des systèmes d'élevage actuels du delta du fleuve Sénégal*, Thèse de doctorat INA-PG, Paris.
- Cournut, S., Rapey, H., Madelrieux, S., Nozières, M.O., Dupré, L., 2012. Dynamics of livestock farming in extensive territories : what processes are going on ? in *Proceedings 10th European IFSA Symposium : Producing and reproducing farming systems : New modes of organisation for sustainable food systems of tomorrow*, Aarhus, Denmark, July 1-4.
- Darnhofer, I., Bellon, S., Dedieu, B., Milestad, R., 2010. Adaptativeness to enhance the sustainability of farming systems, A review, *Agric. Sust. Dev.*, 30, 3, 545-555.
- Dubeuf, J.-P., Chatibi, S., Lacombe, N., 2013. Développer la complémentarité des activités agricoles, d'élevage et de cueillette dans l'arganeraie : réappropriations sociales et techniques des systèmes productifs locaux et enjeux de résilience pour les politiques publiques, in *Proceedings Congrès international de l'Arganier*, Agadir, Maroc, December 9-11.
- El Aich, A., Bourbouze, A., Morand-Fehr, P., 2005. *La chèvre dans l'arganeraie*, Rabat, Actes Éditions.
- Evans, N., 2009. Adjustment strategies revisited : agricultural change in the Welsh Marches, *Journal of Rural Studies*, 25, 2, 217-230.
- Evans, N., Ilbery, B., 1993. The pluriactivity, part-time farming and farm diversification debate, *Environment and Planning*, 25, 7, 945-959.
- FAO, 2006. *Livestock's Long Shadow. Environmental issues and options*, LEAD Report, Rome.
- Gasson, R., Errington, A. (Eds), 1993. *The Farm Family Business*, Wallingford, CAB International.
- Gedouin, M., Arbeletche, P., Morales, H., Saravia, A., Malaquin, I., Tourrand, J.-F., 2012. Transformations des systèmes d'élevage extensifs uruguayens avec l'arrivée de nouveaux acteurs et usages du sol : l'émergence de nouveaux enjeux, *19^{es} Rencontres Recherches Ruminants*, Paris, France, 5-6 décembre.
- Gedouin, M., Arbeletche, P., Saravia, A., Morales, H., Malaquin, I., Tourrand, J.-F., 2014. Cambios en el sistema agrario y la sociedad rural de una región históricamente ganadera, con la llegada de nuevos usos del suelo, *Pampa : Revista Interuniversitaria de Estudios Territoriales*, 9, 177-206.
- Giddens, A., 1991. *Modernity and Self-Identity : Self and Society in the Modern Age*, Cambridge, Polity Press.
- Gonzales, J.J., Benito, C.G., 2001. Profession and identity. The case of family farming in Spain, *Sociologia Ruralis*, 41, 3, 343-357.
- Gray, J., 1998. Family farms in the Scottish Borders : practical definition by hill sheep farmers, *Journal of Rural Studies*, 14, 3, 341-356.

- Hervieu, B., Purseigle, F., 2013. *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Armand Colin.
- Johnsen, S., 2004. The redefinition of family farming : agricultural restructuring and farm adjustment in Waihemo, New Zealand, *Journal of Rural Studies*, 20, 4, 419-432.
- Madelrieux, S., Terrier, M., Borg, D., Dobremez, L., 2014. Development trajectories of mountain dairy farms at the era of globalization. Evidence from the Vercors (French Northern Alps), in *Proceedings 11th European IFSA Symposium*, Berlin, Allemagne, April 1-4.
- Mormont, M., 2009. Globalisations et écologisations des campagnes, *Études Rurales*, 183, 143-160.
- Mundler, P., Rémy, J., 2012. L'exploitation familiale à la française : une institution dépassée ? *L'homme et la société*, 183-184, 161-179.
- Nguyen, G., Purseigle, F., 2012. Les exploitations agricoles à l'épreuve de la firme. L'exemple de la Camargue, *Études rurales*, 190, 99-118.
- Olivier-Salvagnac, V., Legagneux, B., 2012. L'agriculture de firme : un fait émergent dans le contexte agricole français ? *Études rurales*, 190, 77-97.
- PNR Livradois-Forez, 2008. *Révision de la charte, Objectif 2022, Diagnostic du territoire, Bilan de l'action du Parc*, Rapport Urbican, Soberco Environnement, Pluricité. URL : <http://fr.calameo.com/read/0000110579408ad42fd5e>
- Purseigle, F., 2012. Introduction, *Études Rurales*, 190, 19-24.
- Ryschawy, J., Choisis, N., Choisis, J.-P., Gibon, A., 2013. Paths to last in mixed crop-livestock farming : lessons from an assessment of farm trajectories of change, *Animal*, 7, 4, 673-681.
- Terrier, M., Madelrieux, S., Dufour, A., Dedieu, B., 2012. Saisir la diversité des formes d'articulation entre la famille et l'exploitation : une grille de lecture, *Revue d'études en agriculture et environnement*, 93, 3, 299-322.
- Torre, A., Aznar, O., Bonin, M., Caron, A., Chia, E., Galman, M., Guérin, M., Jeannaux, Ph., Kirat, Th., Lefranc, Ch., Melot, R., Paoli, J.-C., Salazar, M.I., Thinon, P., 2006. Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 3, 415-453.
- Van Dam, D., Streith, M., Nizet, J. (Dir.), 2011. *L'agriculture bio en devenir. Le cas Alsacien*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang.

